

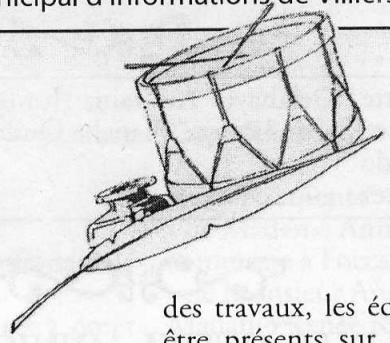
Le «Plume-Tambour»

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français

Avril 2010

N° 49



Le mot de madame le Maire

Le Plume-Tambour est un lien social :

Que vous soyez jeune ou moins jeune, vous lisez ces quelques lignes. En lisant le journal de notre village, vous participez à ce lien intergénérationnel.

Quelles que soient vos opinions, vos passions, vous souhaitez savoir ce qui se passe sur votre commune. Quatre Plume-Tambour et quatre lettres par an permettent de vous tenir informés des décisions prises dans les conseils municipaux, de vous faire connaître les principales activités, de communiquer sur les manifestations associatives et communales.

Nous aurons aussi prochainement un nouveau moyen de communication et de cohésion sur un site Internet en cours de configuration. Il est important de vous informer en permanence de nos projets, de leurs évolutions, de les expliquer et de prendre en compte vos remarques. Afin de préserver ce lien qui existe entre nous, tous les modes de communication doivent être employés pour adapter au mieux nos intentions et nos actions à vos attentes.

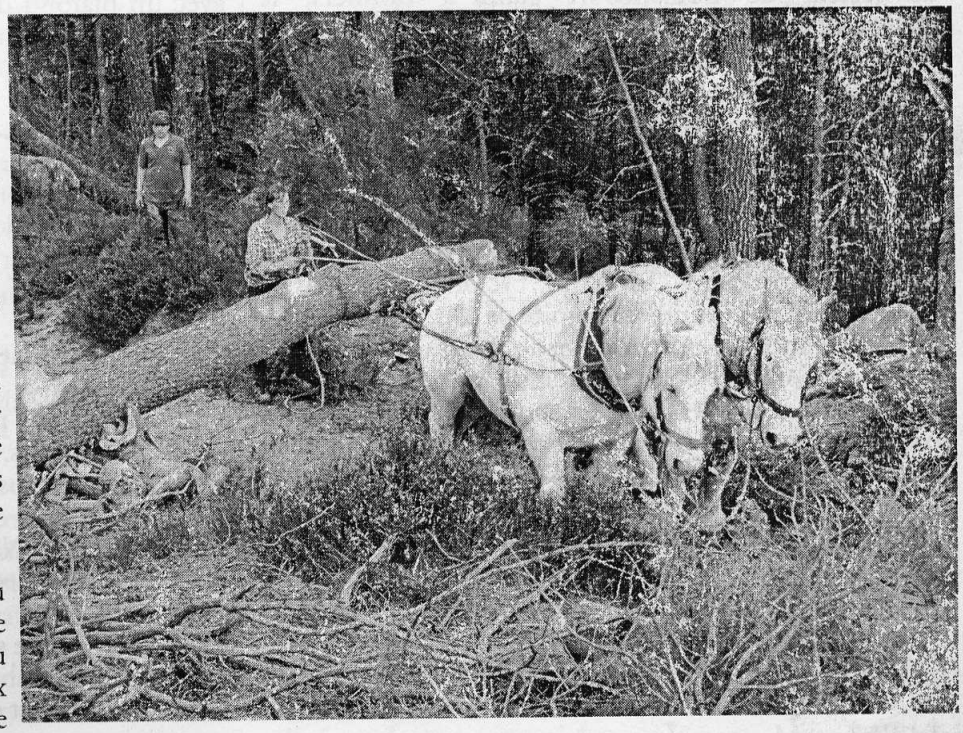
Je vous invite à prendre connaissance des décisions budgétaires prises par votre conseil municipal à l'unanimité des personnes présentes : les hausses des taxes se feront à hauteur de l'inflation.

Un événement important a eu lieu ces dernières semaines : le bûcheronnage et le débardage au Rocher Saint-Étienne. De nombreux Villarons sont venus voir l'avancée des travaux, les écoliers de Villiers et Recloses ont pu être présents sur le chantier. Ils ont rencontré Jean-Baptiste Ricard et toute son équipe dont la gentillesse et la disponibilité ont été très appréciées. Nous aurons le plaisir de les revoir pour les deux tranches de travaux à venir en fin d'hiver 2011 et 2012 sur le Rocher Saint-Étienne.

Des manifestations importantes animeront notre commune dans les semaines à venir.

Je remercie vivement tous les bénévoles, les associations et les employés communaux qui s'impliquent pour que ces événements soient une réussite et consolident nos liens sociaux et la solidarité dans notre commune.

Brigitte Delahaye Audrain



Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Expressions Villaronnes	Page 12
Conseil municipal du 8 mars 2010	Page 2	Ici la Terre	Page 15
Conseil municipal du 30 mars 2010	Page 3	Ce qui s'est passé	Page 16
Infos commune	Page 6	Evènements à venir	Page 22
Un mot des commissions	Page 9	Nos joies, nos peines	Page 24
Du côté des associations	Page 10	Agenda	Page 24

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Marc Rousseau, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Blanche Quilain, Annie Union
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2010

Présents : Madame Brigitte Delahaye Audrain : maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré : adjoints ; Alain Champion, Françoise Hubert, Ludovic Jeannotin, Yves Lechevallier, Bernard Leroy, Mireille Permanyer, Paul Shelton : conseillers.
Absents excusés : Alain Quantin donne pouvoir à Alain Champion ; Jean-Michel François donne pouvoir à Françoise Hubert ; Éric Fritz.
Absent : Marc Rousseau
Secrétaire : Bernard Leroy

DÉLIBÉRATIONS

Approbation du compte rendu du Conseil du 11 février 2010 : Paul Shelton souhaite apporter une modification concernant la commune de Boulancourt : « L'école de secteur de Boulancourt étant à Buthiers, le collège Blanche de Castille est désormais le collège de secteur pour les enfants de Boulancourt. »

Création de la commission développement économique et touristique
Yves Lechevallier nous fait part de ses réflexions concernant l'implantation d'activités économiques à travers le développement du tourisme vert (itinéraires de randonnées pédestres, équestres, cyclotourisme). Il est en contact avec J. André du comité de tourisme équestre d'Île-de-France qui trouve le site de Villiers exceptionnel et avec le Comité Départemental de tourisme de Seine-et-Marne. Le débat s'installe sur l'opportunité et les conséquences d'un tel développement à Villiers-sous-Grez. Il propose la création d'une commission économie et tourisme pour travailler en collaboration avec le CDT 77 et le PNR. Le Conseil vote à l'unanimité la création de cette nouvelle commission avec pour vice-présidente Françoise Hubert et pour membres Marie-France Champion, Michèle Ferré et Yves Lechevallier. Un article dans le prochain Plume-Tambour présentera cette commission et invitera les personnes volontaires à y entrer.

Sécurité routière
La préfecture demande à chaque commune de désigner un élu comme référent ; Brigitte Delahaye Audrain se propose.

Opération de reliure des registres d'état civil
La commune a encore plusieurs registres à restaurer ; la subvention du Conseil général n'excède pas 30 % avec un plafond de 1 500 €. Plusieurs devis vont être demandés notamment celui de Madame Lahlah, habitante de Villiers.

Cloches de l'église
Visite de l'entreprise Mamias suite à un problème de tintement. L'appareil de mise en volée des cloches est abîmé ; le devis de réparation est de 674,55 € pour le remplacement par un système électromagnétique. Le Conseil vote à l'unanimité ce remplacement.

Culture et animation
Le Conseil vote à 10 voix pour, une abstention, la reconduction du partenariat la saison prochaine avec les Scènes rurales. La commission choisira parmi les 8 spectacles proposés pour 2011.

INFORMATIONS

Foyer rural
La commission de sécurité est passée le 8 mars : l'avis est toujours défavorable. La société Dekra, courant mars, nous fera un audit complet de la situation du foyer.

Communication
L'élaboration du site Internet a bien avancé. Le prochain Plume-Tambour sortira le 17 avril .

RPI
Une demande d'emprunt de 250 000 € sera proposée au vote lors de la prochaine réunion. Il est envisagé de consacrer une somme significative en 2010 et les années suivantes pour des travaux de sécurité et de mise aux normes à l'école de Recloses.

ESF foot
Étude de devis pour lutter contre les taupes sur le terrain de foot. Marie-France Champion voudrait revoir la convention passée entre la commune et L'ESF ; une rencontre avec les responsables est envisagée. Pascal Viratel, notre employé communal, lutte efficacement contre les taupes depuis un mois.

Voirie
Réunion sous les dix jours ; problème sérieux dans le passage rétréci de la rue de la Croix-Lambert.
Marquage au sol pour le parking des voitures à poser rue de Nemours et rue de la Croix Lambert (vers le rond-point) : nous attendons la décision concernant les amendes de police qui pourraient nous aider dans cette action de prévention.

Embellissement
Mireille Permanyer recherche des subventions pour les futurs jardins familiaux.

Jeunesse et sports
Soirée jeunes le 19 Mars.
La salle des jeunes ouvrira un vendredi par mois pour les collégiens et un samedi par mois pour les lycéens à partir du 2 avril (collégiens) et 17 avril (lycéens).

Débardage
Chantier prévu à partir du 15 mars pour 3 semaines environ sur le rocher Saint-Etienne. Les chevaux de trait seront hébergés à Villiers. Les employés seront logés chez Yves Lechevallier et Michel Hubert. La location d'une benne de 15 m^3 est votée à l'unanimité.

OPAC
Courrier de Monsieur Videau, qui donne son accord de principe pour le bail à réhabilitation de 40 ans pour l'immeuble du 27 rue Gabriel Bachet.

Contribution du SMEP : montant de 784 €

Remerciements
- de Madame Anne-Marie Leschier pour le cadeau de la commune à l'occasion de son départ à la retraite ;
- de Monsieur André Roddes lors du décès de sa femme Madame Renée Roddes.

Création d'une nouvelle association
« Amicale des anciens de l'école de Villiers »
Président : Jean Lepage. Le siège social est à la mairie.

Formation des élus
Deux réunions sont proposées à Fontaine-le-Port : initiation aux marchés publics le 20 mai et initiation à l'urbanisme le 15 juin.

Compensation de la taxe professionnelle
La commune percevra un acompte de 5 200 € pour les 7 premiers mois de l'année.

La séance est levée à 23h30.

Compte-rendu du Conseil municipal du 30 mars 2010

Présents : Brigitte Delahaye Audrain : maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré : adjoints ; Alain Champion, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Ludovic Jeannotin, Yves Lechevallier, Bernard Leroy, Mireille Permanyer, Alain Quantin : Conseillers municipaux.
Absent excusé : Paul Shelton donne pouvoir à M. Ferré.
Absents non excusés : Éric Fritz, Marc Rousseau
Secrétaire : Mme M. Ferré

Approbation du Conseil du 8 mars 2010
A. Champion demande une correction : « La préfecture demande à chaque commune de désigner un élu comme référent ; Brigitte Delahaye Audrain se propose avec l'approbation du Conseil ».

DELIBERATIONS

Élection du 4ème adjoint
Suite à la démission de M. E. Fritz pour le poste de 4ème adjoint, Mme F. Hubert propose sa candidature. Un vote à bulletin secret a lieu, B. Leroy donne lecture des résultats : 12 voix pour, 1 abstention. F. Hubert est élue 4ème adjointe.

Élection des membres d'une commission d'appel d'offres
Il faut 4 titulaires et 4 remplaçants. Mme le Maire précise qu'il faut des personnes disponibles dans la journée pour le rôle de titulaire, les personnes consultées

se déplaçant aux heures de bureau : Mmes Delahaye Audrain, Permanyer, Ferré et M. Lechevallier sont élus à l'unanimité comme titulaires. Mrs Magert, Leroy, François et Jeannotin sont élus à l'unanimité en tant que remplaçants.

Vote des comptes administratifs de la commune, du service des eaux et de l'assainissement 2009
Brigitte Delahaye Audrain présente ces comptes administratifs.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Section de fonctionnement
Dépenses : 537 576,92 €
Recettes : 546 876,39 € (soit un excédent d'exercice 2009 de 9 299,47 €)
Produit antérieur : 2008 : 124 488,67 €
Résultat excédentaire de : 133 788,14 €
Section d'investissement
Dépenses : 97 571,39 €
Recettes : 109 834,79 € (soit un excédent d'exercice 2009 de 12 263,40 €)
Déficit antérieur 2008 : 56 565,47 €
Résultat déficitaire de : 44 302,07 €
D'où un excédent de clôture de : 133 788,14 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de R. Magert approuve à l'unanimité le compte administratif 2009.

Affectation de résultat 2009 - COMMUNE
Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009, constatant que le compte administratif de l'exercice 2009 présente un excédent de : 89 486,07 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- en investissement dépenses (001) : 44 302,07 €
- en investissement recette (compte 1068) :44 302,07 €
- en fonctionnement recette (compte 002) : 89 486,07 €

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2009

Section de fonctionnement
Dépenses : 5 975,44 €
Recettes : 19 430,81 € (soit un excédent d'exercice 2009 de 13 455,37 €)
Produit antérieur (2008 et avant) : 113 457,78 €
Résultat excédentaire de : 126 913,15 €
Section d'investissement
Dépenses : 0 €
Recettes : 5 522 € (soit un excédent d'exercice de 2009 de 5 522 €)
Excédent antérieur 2008 : 11 981,24 €
Résultat excédentaire de : 17 503,24 €
D'où un excédent de clôture de 144 416,39 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de R. Magert approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2009.

Affectation de résultat 2009 – ASSAINISSEMENT
Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009, constatant que le compte administratif de l'exercice 2009 présente un excédent de : 144 416,39 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- en investissement recette (compte 001) :17 503,24 €
- en fonctionnement recette (compte 002) : 126 913,15 €

COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2009

Section de fonctionnement
Dépenses : 3 834,41 €
Recettes : 11 627,39€ (soit un excédent d'exercice 2009 de 7 792,98 €
Produit antérieur (2008 et avant) : 6 518,13 €
Résultat excédentaire de : 14 311,11 €
Section d'investissement
Dépenses : 16 995,16 €
Recettes : 5 127,87 € (soit un déficit d'exercice 2009 de 11 867,29 €)
Déficit antérieur 2009 : 1 293,46 €
Résultat déficitaire de : 13 160,75 €
D'où un excédent de clôture : 1 150,36 €

Affectation de résultat 2009 – EAU
Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009, constatant que le compte administratif de l'exercice 2009 présente un excédent de 14 311,11 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- en investissement dépenses (compte 001) : 13 160,75 €
- en investissement recette (compte 1068) : 13 160,75 €
- en fonctionnement recette (compte 002) : 1 150,36 €

Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de R. Magert approuve à l'unanimité les comptes administratifs eau et assainissement 2009.

Vote des 4 taxes
Les 11 et 18 mars, la commission Finances s'est réunie en mairie. Suite à la synthèse des comptes administratifs exposée par L. Jeannotin faisant ressortir une très faible capacité d'autofinancement, comme les années précédentes, ne couvrant même pas le capital remboursé des emprunts sur l'exercice, ajouté à cela que certaines dépenses de fonctionnement de 2009 ne figureront que dans le budget 2010 car les comptes administratifs de 2009 étaient arrêtés quand ces dernières ont été payées. De plus, il est à noter que la hausse des taux d'imposition de l'année dernière, même si elle n'était pas forcément la bienvenue, a permis à la commune de réaliser un excédent dans la section fonctionnement pour cette année et d'éviter d'avoir un déficit à éponger

qui aurait dû être résorbé cette année avec une hausse des taux d'imposition encore plus forte dans la mesure où nous ne maîtrisons plus les hausses du produit des recettes fiscales provenant de la taxe professionnelle qui a été supprimée et remplacée par un nouvel impôt dont seul l'État peut le modifier nous laissant peu de marge sur les orientations budgétaires. Afin de ne pas perdre de recettes fiscales, la commission des finances a proposé d'augmenter les taux communaux des taxes locales dans les mêmes conditions que les bases qui augmentent en fonction du coût de la vie. La hausse proposée est fixée à 1 pour cent (passant de 9,19 % à 9,28 % pour la taxe d'habitation par exemple), et non de 1 point. Il est précisé que si aucune hausse n'est proposée chaque année, même minime, la commune se prive de ressources fiscales dans le temps non négligeables qui peuvent avoir comme conséquence une hausse brutale des taux d'imposition, ne constituant en fait qu'un rattrapage sur des hausses du passé qui n'ont pas eu lieu.
Vote à l'unanimité pour l'augmentation des 4 taxes dont le détail est ci-dessous :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
Base d'imposition	1 238 000	844 000	22 200	
Taux votés en %	9,28	15,66	43,42	10,10

Le produit prévisionnel total pour 2010 est de : 324 080 €. La taxe professionnelle est remplacée par une compensation – relais pour 2010 d'un montant de 62 719 €.
Une fois la présentation finie et les modifications effectuées, il est procédé au vote du budget dont la synthèse figure ci-dessous :

Vote des budgets primitifs 2010

BUDGET DE LA COMMUNE
Section de fonctionnement
Le total des recettes s'élève à 505 272,42 €, auquel il faut ajouter 89 486,07 € d'excédent reporté des années précédentes, soit un total de 594 758,49 €.
Le total des dépenses de fonctionnement se monte à la somme de 498 447,32 €, auquel il faut ajouter 41 286,57 € en dépenses imprévues, et 55 024,60 € de virement de la section *fonctionnement* à la section *investissement*, faisant un total de 594 758,4 €.
Section investissement
Le total des dépenses et des recettes s'élève à 322 052,99 € dont 44 302,07 € de report des déficits antérieurs.

BUDGET EAU
Le total des dépenses et des recettes s'élève à 18 330,36 € pour la partie *fonctionnement* et à 31 395,16 € pour la section *investissement*.

BUDGET ASSAINISSEMENT
Le total des recettes et des dépenses est de 141 573,15 € pour la section *fonctionnement* alors qu'il est de 158 424,25 € pour la section *investissement*.

Subventions aux associations
Marie-France Champion fait part des propositions concernant les subventions : dans l'ensemble les montants restent identiques à ce qu'ils étaient en 2009. Les montants (en €) ont été accordés selon le nombre de participants actifs.

Les amis du patrimoine	200
Gymnastique volontaire Bourron	150
Boulistes Villiers-sous-Grez	100
Tennis Club Villiers-sous-Grez	600
Sauvebois	200
Anciens du Canton	100
E S F	300
D D E N	50
UNSS Collège Blanche de Castille	50
UNSP Sport adapté	150
Club des Sages	100
FNACA	50
Amicale villaronne	1800
Club des Aînés Villiers-sous-Grez	500
Jeunes sapeurs pompiers	150
Le Coq Chantant	900
Coopérative scolaire école maternelle	200
Tête des trains	100
Rock et salsa	100
A vivre	200
Maison familiale rurale	50
Mission Locale	200

Le Conseil municipal vote à l'unanimité.

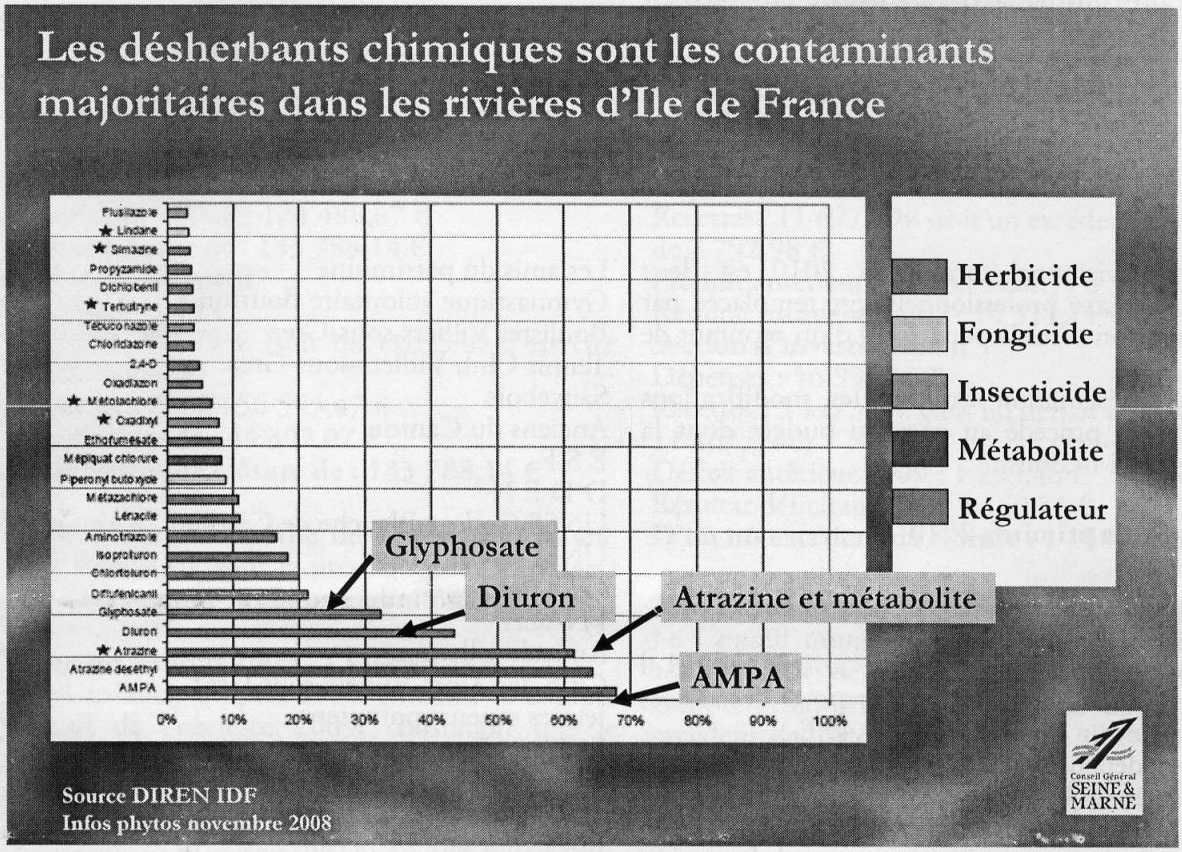
Françoise Hubert fait part d'un projet de l'école élémentaire concernant la BCD (bibliothèque et centre de documentation). Il sera étudié quand l'école nous aura envoyé un dossier explicatif.
Elle indique que la bibliothèque de Villiers reçoit conjointement une subvention de l'Amicale Villaronne et de la mairie. Ce point sera traité au prochain Conseil après étude.

Questions diverses
B. Leroy précise que la mise aux normes du foyer progresse petit à petit ; les visites d'experts se suivent.
Y. Lechevallier informe le Conseil de la fin des travaux de débardage prévus pour cette 1ère tranche. Il est satisfait du travail accompli.

La séance est levée à 23 h 30.

RÉUNION PUBLIQUE DU 5 FÉVRIER

Une quarantaine de Villarons est venue assister à cette réunion publique pourtant importante par les sujets majeurs qui y ont été abordés : la préservation de la ressource en eau et les finances de la commune.
Mme Vié, du Conseil général, commence cette soirée en nous présentant un état de la pollution de nos ressources en eau (nappes phréatiques, rivières, etc.). Le constat est préoccupant et les désherbants chimiques sont les principaux polluants. Le Conseil général ainsi que le PNR incitent les communes à réduire leur emploi. Notre commune a déjà entrepris des démarches dans ce sens en aménagent le temps de travail des employés communaux (sans désherbants chimiques, il faut désherber plus souvent) et en acquérant des désherbeurs thermiques.



Mme Delahaye Audrain prend, ensuite, la parole afin d'expliquer la hausse des impôts locaux nécessaire au maintien des finances de la commune. Ludovic Jeannotin présente les chiffres clefs du budget et démontre la faible capacité d'autofinancement.
« Concernant le regroupement pédagogique intercommunal, les travaux de la garderie avancent comme prévu », nous annonce Françoise Hubert ; elle nous confirme que suite à la mauvaise anticipation de leur financement, les budgets RPI de Villiers et de Recloses vont augmenter.
La soirée se termine autour du, désormais traditionnel, verre de l'amitié.

Jean-Michel François





Commission « Développement économique et touristique »

Une commission « Développement économique et touristique » a été crée lors du conseil municipal de mars 2010. Les villarons qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire en mairie ou auprès de Françoise Hubert, la vice présidente de cette commission (01/64/24/26/71).

Plan climat energie ? pourquoi ? pour qui ? comment ? avec qui ?

Objectif du plan
Limiter l'ampleur du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et réduire la vulnérabilité au changement climatique.

Etat des lieux de l'habitat
En 2005, en France, les bâtiments émettaient près du quart du CO2. Ils consommaient 45 % de l'énergie primaire (énergie utilisée pour produire d'autres énergies – par exemple : électricité, essence raffinée…).
À titre d'information et pour avoir un ordre de grandeur, la réglementation pour les **constructions neuves** est la suivante : le Grenelle de l'environnement de 2007 impose une consommation maximale de 50 kWh/m²/an à partir de 2010 pour les bâtiments publics et tertiaires neufs et à partir de 2012 pour les autres. En 2020, tout nouveau bâtiment public devra être à énergie positive c'est-à-dire produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Les constructions neuves représentent à peine 1 % du parc total chaque année.
Les constructions antérieures à la première réglementation thermique de 1975, les plus énergivores, représenteront encore 43 % du parc immobilier en 2050. Leur **rénovation** constitue un gisement des **économies d'énergie**. C'est aussi un gisement **d'économie** tout court quand on sait que la facture énergétique dans ce secteur est passée de 10 à 28 milliards d'euros entre 1998 et 2004 selon l'ADEME.

Moyens
Réduire la consommation d'énergie peut se faire par exemple : en établissant des **diagnostics thermiques** sur les bâtiments, en abaissant les consommations par l'**isolation**, en remplaçant les moyens de **chauffage obsolètes**.
Une assistance administrative, technique et financière gratuite vous est proposée par l'équipe opérationnelle constituée par le Parc naturel régional du Gâtinais français, les services de l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat pendant toute la durée du dispositif.

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et propriétaires qui souhaitent louer, n'hésitez pas à poser toutes vos questions pendant les **permanences** qui auront lieu à la maison de l'information 7 rue du Dr Battesti **à La Chapelle-la-Reine,** les vendredi 4 juin, 30 juillet, 1er octobre et 3 décembre.
Renseignements au 01 60 78 17 11. Pour plus d'info, lire les p : 6,7 et 8 du n° 37 de l'Abeille du Parc, hiver 2009.

Marie-France Champion et Michèle Ferré
Déléguées de la Commune au Parc

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

À l'école maternelle de Villiers, les enseignantes sont secondées par des employées des communes appelées Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles ou ATSEM. Nous les avons rencontrées pour qu'elles nous parlent d'elles et de leur métier.

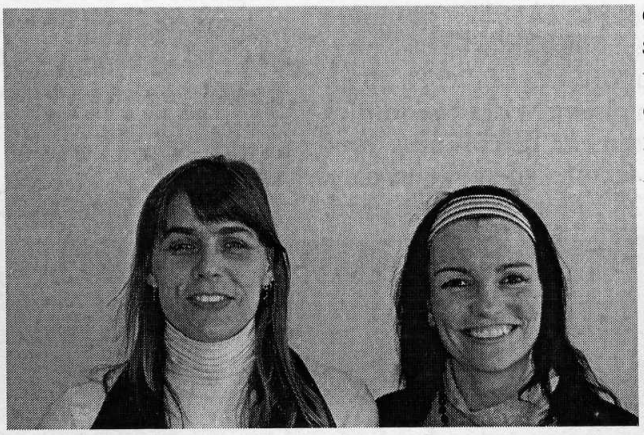
Béatrice Robardelle est mariée et mère de deux enfants de 11 et 13 ans, elle habite à Voulx. Elle aime s'occuper de sa maison, de son jardin où elle cultive plus particulièrement les fleurs.
Elle a choisi ce métier car elle aime être auprès des enfants. Fille d'une assistante maternelle, elle a été à bonne école et a su, très jeune, que le contact des petits lui plaisait. Elle aurait préféré travailler en crèche mais, dans notre environnement rural, l'opportunité ne s'est pas présentée. C'est par l'intermédiaire d'une amie que l'occasion s'est présentée de se rapprocher des enfants.
Employée de la mairie de Recloses depuis 1993, elle a d'abord été agent de ménage et de cantine puis ATSEM en classe de grande section tout en assurant également la garderie. À la création du regroupement pédagogique, elle a intégré l'école maternelle de Villiers aux côtés d'Anne-Marie Leschier, retraitée depuis janvier dernier.
Au cours de sa carrière, Béatrice a plutôt travaillé dans les classes de moyenne et grande section.
Elle a, tout de même, été deux années au contact des petites sections pour pouvoir comparer les différentes organisations de classe.
Elle aide les enseignantes dans tous les gestes de la vie de l'école : préparation du matériel, surveillance et encadrement des ateliers conçus par les maîtresses (initiation à l'écriture, collage, peinture, travail manuel, tris, classement...), collation, passage aux toilettes, habillage...
Voici la journée type de Béatrice dans la classe des moyens/grands :

9h-9h15	aide à l'accueil des enfants ;
9h15-9h30	pendant que la maîtresse regroupe les élèves, préparation du goûter des enfants et du café des adultes ;
9h30-10h	Béatrice accompagne la classe en salle de motricité pour les activités physiques ou réalise des préparations de matériel ;
10h-10h15	service de la collation ;
10h15-10h25	nettoyage des tables pendant que l'enseignante explique aux enfants les tâches à accomplir dans les différents ateliers d'apprentissage ;
10h25-11h30	aide à l'encadrement des ateliers. Béatrice surveille que tout se passe bien et dans le calme, elle répète les consignes données par la maîtresse, aide les enfants qui rencontrent des difficultés.
11h30-11h50	c'est la récréation et l'heure du nettoyage et du rangement ;
11h50	départ pour la cantine, lavage des mains, installation à table ;
12h-13h	service du repas, surveillance des enfants. Il faut couper la viande, éplucher les fruits, stimuler les plus lents, calmer les agités...
13h-13h30	récréation de cantine et surveillance des élèves qui se détendent après le repas ;
13h30-14h05	après avoir accueilli les enfants qui sont rentrés manger chez eux, c'est l'heure de préparer les ateliers de l'après-midi ;
14h05-15h30	aide à l'encadrement des ateliers comme le matin ;
15h30-16h20	rangement pendant que les enfants sont en jeux libres dans la classe puis en récréation dans la cour.

Après la sortie, Béatrice ordonne les travaux corrigés par l'enseignante dans les classeurs des élèves et colle les comptines dans les cahiers, elle prépare ce qu'il faut pour le lendemain suivant les consignes de la maîtresse.

Ce que Béatrice préfère dans son métier : « quand la maîtresse me laisse de l'autonomie pour organiser des activités, je vois qu'elle me fait confiance ».

Ce qu'elle aime le moins : « nettoyer les instruments après la peinture. Je ne le dis pas et je le fais car ça fait partie de mon travail mais ça ne me plait pas trop ».



Les difficultés qu'elle rencontre : « à la cantine, certains enfants sont très agités. Ils font des colères, se comportent mal et entrainent les autres à faire des bêtises. C'est très difficile, les gens ne se rendent pas compte comme c'est fatigant ».

Ses satisfactions : « il y a une bonne ambiance à l'école aussi bien avec les enseignantes qu'avec mes collègues. On s'entend bien et c'est réconfortant de pouvoir communiquer avec les autres membres de l'équipe ».

Françoise Hubert

Karine Arnould habite La Rochette avec son mari et leurs quatre enfants qui ont entre 6 et 11 ans. En accompagnant ses enfants en maternelle, elle a découvert la profession d'ATSEM et imaginé qu'elle serait heureuse de travailler au contact des enfants. À la fin de son congé parental, il y a de cela trois ans, elle a donc changé d'emploi, arrêtant sa carrière dans une grande surface pour devenir ATSEM à sa plus grande satisfaction.

Son poste précédent à Nogent-sur-Seine lui occasionnait de longs déplacements ; aussi, Karine est ravie de s'être rapprochée de son domicile. Elle est arrivée à l'école de Villiers en février dernier pour prendre le relais d'Anne-Marie Leschier dans la classe des petits et moyens. Elle travaille à temps partiel avec 25 heures hebdomadaires, ce qui lui permet d'être bien présente à la maison pour s'occuper des ses propres enfants. Karine a été bien vite intégrée à l'équipe pédagogique et se félicite du dialogue et des rapports sincères qu'elle a avec ses collègues et les enseignantes.

Ses tâches principales sont d'assister la maîtresse, de réconforter et d'encourager les enfants, de tout faire pour qu'ils se sentent bien à l'école, y compris la discipline quand cela s'avère nécessaire ! Lorsque les enfants sont partis, Karine assure l'entretien de la classe et des toilettes pour adultes.

Mais son bonheur est d'être avec les enfants : elle aime beaucoup aller à la bibliothèque tous les lundis matin avec les petits. Pour que la sieste soit un joli moment, elle a instauré la lecture d'une petite histoire avant de dormir ainsi qu'un temps de détente où elle dit aux enfants : « les jambes sont bien fatiguées d'avoir tant couru, maintenant, elles vont se reposer ». Et elle nomme toutes les parties du corps car elles sont toutes bien fatiguées ! Pour les enfants qui le souhaitent, Karine ajoute un petit bisou.

Elle n'est pas parvenue à dire des moments difficiles dans sa vie professionnelle car pour elle, « tous les enfants ont chacun leur charme ».

De retour à la maison, elle prend plaisir à s'occuper de ses enfants, à organiser des fêtes, à faire de la décoration, du jardinage, des ballades dans la nature et parfois, à pratiquer le fitness !

Annie Union

Un mot des commissions

BUCHERONNAGE – DEBUSQUAGE – DEBARDAGE AU ROCHER SAINT-ETIENNE QUELQUES EXPLICATIONS SUR CE CHANTIER FORESTIER

Cette première tranche consistait à mettre en sécurité et nettoyer une bande de 20 mètres de part et d'autre du chemin de crête du Rocher Saint-Etienne (GR13) depuis le stade de Villiers jusqu'à l'abord de la Grotte du Curé qui a été mise en sécurité mais pas nettoyée.
Le choix du débardage à traction animale a été rendu obligatoire par le relief accentué et la fragilité du sol qui aurait été détérioré par le passage d'engins mécaniques. Ce chantier a permis cette année d'enlever une cinquantaine d'arbres déjà tombés, très malades ou dangereux, presqu'exclusivement des résineux.
Il ne s'agit pas de passer l'aspirateur et de manger par terre, mais de remettre le bois dans l'état le plus proche possible de ce qu'il aurait été sans la tempête de 1999, la grêle de 2003 et la bourrasque de 2008. Il faut donc laisser du bois mort à terre pour respecter la biodiversité naturelle du site. On va aussi volontairement laisser les souches.
Les éclaircissements sont orientés pour favoriser la repousse des essences originelles du site comme les bouleaux et les chênes.
Enfin nous laisserons des grumes et des têtes d'arbres à certains endroits pour empêcher le passage sur des coulées déjà érodées dans la pente ou pour renforcer le chemin et enrayer son érosion sur des portions sensibles.
Cette manière de faire correspond aux directives des Espaces Naturels Sensibles créés par le Conseil général avec lequel la mairie de Villiers et le PNR du Gâtinais Français ont signé une convention. Elle demande à la Mairie de préempter à la vente des parcelles sur la zone des ENS qui comprend donc le site du Rocher Saint-Etienne mais aussi celui de la Vignette. En contre partie le Conseil général subventionne à 80 % les investissements faits sur ce territoire, ce qui est le cas pour cette première tranche de travaux. Le PNR intervient en tant que coordinateur, de conseil, de superviseur ayant délégation du Conseil général. Il peut aussi subventionner les investissements effectués dans ce cadre mais à une hauteur limitée à 10 000 €.
La phase 2 (pente du stade) et la phase 3 (de la grotte du Curé à la route de Larchant) seront faites dans le même esprit. La platière de la Grotte du Curé, selon les résultats d'une étude de sa faune et de sa flore diligentée par le PNR pourra, s'il y en a la justification, faire l'objet d'une convention « Natura 2000 » qui aidera à l'entretien de ce biotope spécifique.

Yves Lechevallier.



Du Côté des Associations

LA CHORALE DE VILLIERS-SOUS-GREZ

Parmi les nombreuses ressources culturelles de Villiers, il y a la chorale. Composée de 50 choristes amateurs, elle est animée par Laurence et Bernard Leroy qui ont accepté de nous la présenter.
Créée en 1987 par Bernard, elle se réunit d'abord de façon informelle à leur domicile. Puis au bout de deux ans la chorale intègre l'Amicale Villaronne afin de bénéficier de sa structure associative.
La direction des choristes est assurée par Bernard, et Laurence les accompagne au piano. Ils décident ensemble des morceaux à interpréter, parfois sur suggestion des membres, ainsi que de la manière de les travailler. Car, disent-ils « 2 paires d'oreilles permettent d'aller plus loin ».

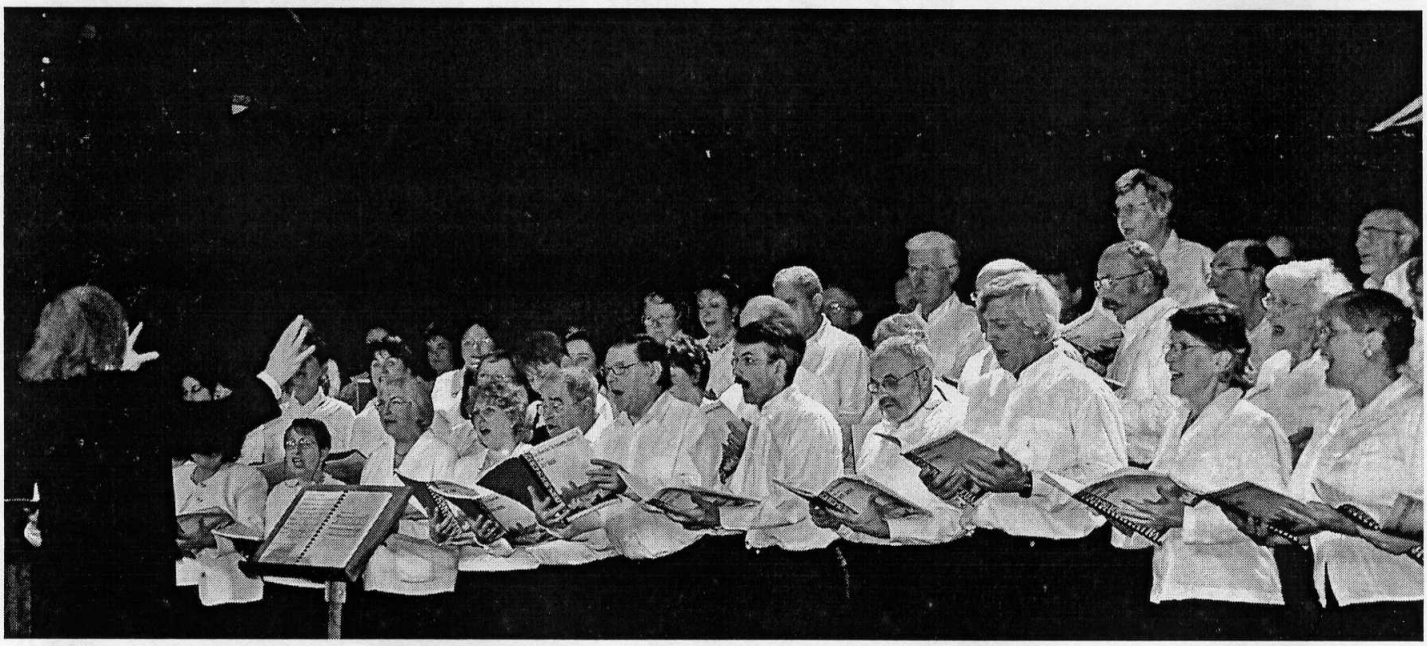
Le répertoire de la chorale a commencé avec des morceaux du registre populaire comme le negro spiritual pour évoluer sur des répertoires dédiés aux 4 voix faisant entendre les voix sopranos et altos tenues par les femmes et les voix ténors et basses tenues par les hommes.

La chorale s'est produite dans différentes manifestations, messes de minuit, mariages, enterrements de proches, cérémonies de la Saint Vincent à Villiers, concerts... en tout il y en a eu une cinquantaine.
Au début, les concerts de la chorale étaient donnés dans le cadre d'autres concerts puis les œuvres interprétées, comme les requiems de Mozart et Fauré, ont donné lieu à des concerts dédiés qui depuis 10 ans se tiennent dans l'église de Villiers profitant ainsi de son acoustique.
La chorale a participé à des festivals comme celui de Marolles sur Seine qui organisait des concours, puis au Festichorale de Moncourt-Fromonville qui rassemble jusqu'à dix chorales et se termine par un concert réunissant l'ensemble des choristes.

Les prochains concerts auront lieu le 15 mai à Héricy et le 29 mai à l'église de Villiers. La chorale interprétera le requiem de Fauré.

Si vous êtes intéressé, sachez que tous les niveaux sont les bienvenus à la chorale. Les répétitions se déroulent le mercredi de 20h30 à 22h. L'inscription est de 40€ par an.
Pour plus d'informations contactez Bernard Leroy au 01 64 24 25 85

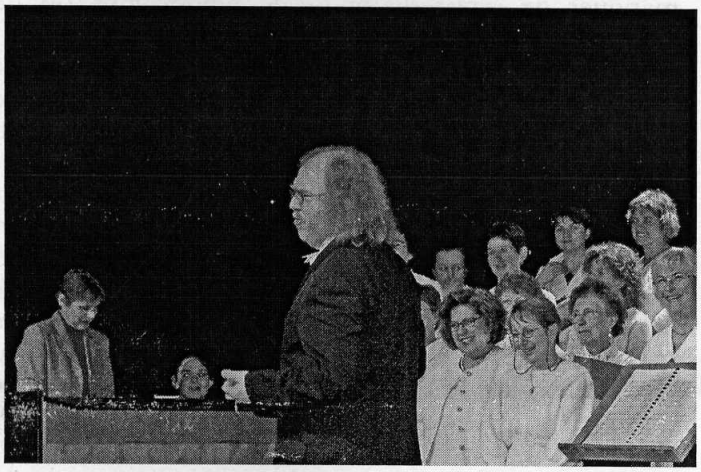
Sylvie Lepage et Jean-Michel François



LA CHORALE VUE PAR UNE CHORISTE

En 1987 (quoi ? si vieux que ça ? incroyable !), une chorale naissait à Villiers, conduite par Laurence et Bernard Leroy. Peu nombreux au départ (une vingtaine de personnes), nous avons vu rapidement son effectif augmenter, pour atteindre la cinquantaine maintenant. Aux premiers Villarons d'alors, se sont ajoutés des choristes des villages voisins (Bourron, La Chapelle, Larchant, Ury, Recloses) mais aussi Treuzy-Levelay, Milly-la-Forêt, Héricy....Il faut dire que chanter sous

la direction de Bernard Leroy est un réel plaisir et les kilomètres ne sont pas un obstacle quand il s'agit de participer à « l'office » du mercredi soir !
Avec lui et, au piano, sa chère Laurence (exigeante sur la note et la nuance !), nous avons exploré le monde extraordinaire de l'opéra, des chants de la Renaissance et du folklore mondial, du Gospel ....et depuis de nombreuses années déjà, nous avons « attaqué » et « vaincu » de grandes œuvres, dans leur totalité ou en partie seulement. Grâce à eux, Mozart, Bach, Fauré, Dvorak, Vivaldi, Mendelssohn, Berlioz, Offenbach.... sont devenus des familiers pour nous tous et c'est un bonheur de les « apprivoiser » pour donner un concert annuel à Villiers (et dans les environs) afin de faire partager notre engouement aux parents et amis qui viennent nombreux nous écouter.



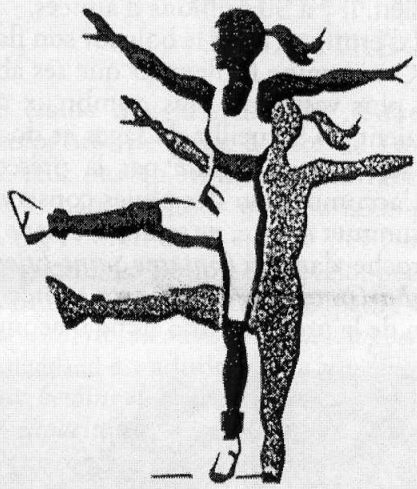
Rien ne vous empêche de venir goûter à cette activité hebdomadaire, les voix masculines sont très sollicitées, mais les voix féminines sont également les bienvenues !...
Merci à Laurence et à Bernard de nous conduire depuis tant d'années et avec une constance plus que méritoire, sur les chemins délicieux du chant choral.

Michèle Ferré

L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE VILLIERS-SOUS-GREZ

Après plusieurs rencontres amicales de quelques élèves de l'école de Villiers (nous sommes tous âgés de 60 à 75 ans). Nous avons décidé de créer une amicale afin de favoriser la rencontre des personnes ayant fréquenté l'école publique de Villiers (rencontre, repas d'amitié, échanges de souvenirs, etc. ....)
Cette association est déclarée en Préfecture et ouverte à toute personne ayant fréquenté l'école de Villiers.
Pour adhérer, il sera demandé une cotisation de 10 euros par an.
Pour tout renseignements et inscriptions, vous pouvez prendre contact avec le bureau provisoire composé de :
Président : M. Jean LEPAGE
Tél : 06.13.46.50.15
Secrétaire : M. Claude CHARPENTIER
Tél : 01.64.24.22.10

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Déjà le mois d'Avril et la fin de la saison approche !
Aussi, afin de nous retrouver tous ensembles et de partager ces moments de convivialité si importants, la GV convie ses adhérents à sa fête annuelle le vendredi 28 mai 2010 salle des fêtes de Bourron-Marlotte.
Dans un décor particulièrement soigné concocté par une de nos animatrices, nous profiterons de ce moment privilégié pour donner quelques informations sur :

- la semaine de journées portes ouvertes organisée en juin
- les résultats de l'enquête de satisfaction envoyée en février
- les premières perspectives de la saison 2010/2011 ...

Venez nombreux !
Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Martine, présidente au 06 32 86 82 12 ;
Françoise, trésorière au 06 12 85 05 35 ;
Elisabeth, secrétaire au 06 84 87 78 20.

Expressions Villaronnes

LE ROCHER SAINT-ETIENNE

Poste de guet, ermitage, carrière de grès, sapinière, château d'eau, terrain de jeu, le Rocher Saint Etienne a joué plusieurs rôles pour les Villarons, depuis qu'il domine le village d'environ 50 mètres, à plus de 120 mètres d'altitude. C'est le site le plus pittoresque de la commune. Cette butte, d'une base formant un ovale de 600 mètres de long sur 200 mètres de large sur un axe est-ouest, n'est qu'un gigantesque tas de sable, sculpté par le vent et le retrait des eaux de la mer qui recouvrait alors le Bassin Parisien, il y a 30 millions d'années.

Peut être a-t-il servi d'ermitage dont le bois sur son flanc sud porte le nom. On imagine facilement que ses abris rocheux, sûrement plus vastes ou plus nombreux que celui qui subsiste, aient pu accueillir de sages et doctes anachorètes. Leur séjour était facilité par la présence d'un point d'eau. L'accumulation des pluies conservées dans les sables du sommet suinte, et se dépose dans un creux naturel de la roche, dans *La Fontaine Saint-Etienne* à quelques pas de *La Grotte du Curé.* Cette source est rarement tarie. Afin de la protéger, une arche maçonnée lui confère un petit air de sanctuaire. Et pour accéder à la vasque recueillant l'eau, il faut s'en approcher respectueusement en descendant quelques marches. Cette curiosité naturelle conserve encore aujourd'hui l'estime des Villarons car *La Fontaine Saint-Etienne* fut rénovée à l'occasion du contrat rural de 1980.

Quand Villiers appartenait au domaine royal des premiers capétiens, le Rocher St-Etienne ne pouvait manquer de servir de point de rendez-vous ou de halte pour leurs longues chasses entre Fontainebleau et Nemours. L'ardeur chevaleresque et l'élan mystique se conjuguaient pour bâtir un peu en contrebas la belle et vaste nef gothique, qui semble construite d'un plan unique, d'un chantier rapide et ininterrompu. Il suffisait de débiter la dalle gréseuse en surplomb. Les forêts voisines fournirent le bois des échafaudages. Les chênes les plus beaux participèrent à la charpente. Et quand tout fut construit, le royal suzerain nomma un prieur en lui abandonnant la moitié de la dîme, et confia cette part de sa réserve seigneuriale aux habitants du lieu. Du vieux terrier de 1774, dernier plan relevé à l'initiative du seigneur féodal de l'époque, au cadastre de 1824, la



Le Rocher aux dragées : bas du Rocher St-Etienne

surface de ce bien communal n'a pas beaucoup varié, une quinzaine d'hectares, seulement un peu grignotée sur les parties les plus plates que l'on pouvait exploiter en y plantant des pins. C'est sans doute son peu de valeur marchande qui permit de conserver le patrimoine commun !

Sur la pointe est du Rocher St-Etienne, le château d'eau se fait discret. La commune y a fait construire des réservoirs pour stocker l'eau provenant du forage en contre bas sur la route de Nemours. À Villiers, le besoin d'un service communal d'adduction d'eau ne s'imposa que tardivement. Mais en 1930, un projet, pour un coût égal à sept fois les ressources annuelles de la commune, mais financé à 66 % par les fonds du gouvernement provenant du PMU, et grâce à l'entregent du député Dumesnil, permit de raccorder les abonnés, et jusqu'à la bonne fontaine de Busseau, dès 1937.

Du temps du poêle à bois et de l'emploi des pins pour sécuriser les galeries de mines de fer ou de charbon, le bien commun conserva un réel intérêt sylvicole. Le conseil municipal réserva de 1920 à 1930 auprès d'un marchand de bois lillois à qui l'on avait pris l'habitude d'adjuger les coupes, une dizaine de stères et le double de bourrées à prendre sur les pins du Rocher Saint-Etienne, pour le chauffage de l'école, du logement de l'instituteur et de la mairie. C'est le produit de la coupe des bois qui finança en 1925 les travaux de transformation de la mare communale. Un cyclone dans la nuit du 29 au 30 janvier 1938 ayant arraché une grande partie de pins dans le rocher St-Etienne, le maire put toutefois les vendre pour 9 000 francs de l'époque. Cela justifiait encore l'achat de plants pour maintenir la pinède. Les années suivantes furent moins florissantes. Le prix des résineux diminua. Et le massif forestier fut la proie d'incendie en 1943, en 1956 et en 1959. On put tout juste en obtenir par compensation 15 stères de bois dur pour l'école dont le poêle était toujours à bois. L'année suivante, les arbres morts étaient proposés pour rien à ceux qui voulaient bien les enlever sous la surveillance du garde champêtre qui avait encore un képi. Une autre année c'était la chenille processionnaire qui mangeait les jeunes repousses et ces derniers temps, un orage de grêle affaiblissait les frondaisons exposées à l'ouest de telle sorte qu'en quelques semaines, en plein été, la couronne verte vira au roux. Au fil des années, le flanc nord du Rocher St-Etienne se dégarnit de ses pins. Morts debout, la résine n'étant plus aspirée vers la ramure, ils subissaient encore longtemps l'exposition de leur tronc devenu gris, leur écorce desséchée, écaillée à leur pied avant que celui-ci rongé par les taupins ne les soutiennent plus. La faiblesse de l'un provoquait la chute de l'autre. Ils gisent maintenant dans un mikado géant que dégage, ces dernières semaines, une équipe de bûcherons débardeurs aidés de leurs chevaux.

En 1789, au carrefour de Cherchefeuille, dans le bas du rocher Saint-Etienne, le village se rassemblait pour danser les après-midi de mai. Dans la petite sablière du Rocher Saint-Etienne la société de tir installait en 1925 un stand de tir et y convia pour la fête du 22 mai 1927, la fédération des Œuvres post scolaires de l'arrondissement de Fontainebleau en présence du général Nollet, ancien ministre, de l'inspecteur d'académie, du préfet, du sénateur, du député Dumesnil...Au Larry, la compagnie des sapeurs pompiers de Villiers installe en 1937 son pylône pour ses manœuvres. Le terrain de football occupe la place de l'ancienne sablière à partir de 1960. On n'y compte plus les manifestations sportives ou culturelles. Site stratégique, zone économique, lieu festif, le Rocher St-Etienne est un des biens identitaires du village de Villiers-sous-Grez. Il a rendu et rend encore bien des services, il suscite notre attachement, il mérite notre protection.

Joël Poulain

POUR UNE ECOLOGIE RAISONNÉE
(CHAPITRE 1)

Je crains que la démarche d'une grande partie des écologistes ne passe à côté de l'essentiel, l'homme. Il ne faut pas qu'un discours intransigeant de la défense de la nature à tout prix ne fasse passer cette dernière avant l'homme. Ni qu'elle devienne un nouveau dieu de guerre. La notion de développement durable dans sa définition proposée en 1987 par *la Commission mondiale sur l'environnement et le développement* dans le Rapport Brundtland est admirable : « *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.* ».

Il s'agit bien de gérer au mieux les ressources de notre planète pour qu'elle reste un lieu de vie pour l'homme. Gardons en mémoire que la nature est capable de faire vivre des organismes dans des milieux complètement hostiles à l'homme. Le réchauffement climatique, s'il entraîne la disparition de nombreuses espèces peut en faire naître d'autres dont nous n'avons même pas idée. La planète se fout de l'homme, mais pas l'inverse ; ou en effet c'est notre perte.

La définition proposée de développement durable nous oblige à faire un état des lieux, simplement des constatations. Soyons cyniques : La terre est un stock de matière première et de marchandises dans lequel l'homme puise pour satisfaire ses besoins. Sans jouer les diseurs d'avenir capables d'affirmer qu'à telle date il n'y aura plus de çà, rappelons-nous qu'aux yeux des experts des années 80 nous ne devrions plus avoir de pétrole, une chose est sûre : tout stock a une fin. Une chose est certaine aussi, aujourd'hui certains sont réellement malheureux parce qu'ils ne peuvent pas avoir « un train de vie suffisant » en comparaison du voisin, d'autres

simplement parce qu'ils manquent de nourriture, d'eau ou d'un toit. Ecart phénoménal que nous constatons chaque jour en écoutant les médias ou en regardant autour de nous. Surtout ne nous habituons pas à çà. Surtout pas d'indifférence. C'est un premier pas.
Nous habitons dans un pays développé, nous avons donc de gros besoins. Attention au piège, en ce moment on vous crée de nouveaux besoins écologiques. La société de consommation est en train de vous donner bonne conscience en entretenant son cycle infernal en labellisant ses nouveaux produits de « verts » « bios » de « renouvelables », de « propres ». Ce qui est terrible, et terriblement complexe c'est qu'il ne faut pas jeter l'anathème sur ces nouveaux produits et ces nouvelles sources d'énergie car ils participent aux moyens d'améliorer la situation. Mais il faut être vigilant, critique, faire la part des choses : manger des légumes de saison et du terroir c'est sûrement bien, être obligés de s'éclairer avec des ampoules dites basse consommation est une « couillonade » que l'on vous fait avaler au nom de l'écologie. C'est un argument de pub, pas un argument avancé par les vrais écologistes. Méfiance. Non, la vraie réflexion à tenir doit cerner ce que comblent nos besoins. Discerner l'essentiel du superfétatoire et petit à petit faire glisser les motivations qui nous poussent à ce superfétatoire devenu dans notre société nécessaire à notre bien être, vers d'autres motivations tout aussi valorisantes pour notre bien être. Remplacer la satisfaction de posséder un super 4 x 4 par celle de travailler à une action de solidarité ou en tout cas une satisfaction qui n'est pas générée par une consommation. Garder le même sentiment de bonheur par l'évaluation à d'autres critères de jugement que l'argent qui en ce moment emporte tout sur son passage y compris l'homme. Je sais c'est utopiste. « Liberté – Egalité – Fraternité » aussi. Pourtant parfois l'Utopie permet de faire un petit pas dans le bon sens. Ce changement de mentalité et non d'économie devrait être amorcée par nos politiques, mais là c'est certain, je dépasse le domaine de l'Utopie. Faute de volontairement faire cette démarche avec bon cœur, nous risquons de la faire à contre cœur et dans la douleur. Les ressources de la planète sont ce qu'elles sont et de quel droit pouvons-nous dire aux plus démunis, pas touche ? Nous on est bien comme on est mais ne faites pas comme nous ou çà va devenir invivable. De ce point de vue la mondialisation vue par un Chinois ou un Indien ce n'est pas si mal même si encore, pour le citoyen de base, le bout du tunnel est encore loin. Du moins est-il maintenant visible et attirant.
Paradoxe, pour avancer dans cette utopie il faut du bon sens concret. Ce bon sens va souvent à contre courant de pas mal d'idées reçues et en tout cas ne doit rejeter aucune solution par « principe ». Dans un prochain article je prendrai pour exemple l'énergie nucléaire en plein cœur du débat écologique. Un principe en plein évolution....

Yves Lechevallier

MANGER DES ORTIES, QUELLE DRÔLE D'IDÉE !

Voilà un légume primitif consommé depuis la nuit des temps, que l'on appelle maladroitement « mauvaises herbes » qui surpasse bon nombre de fruits et de légumes quant à la qualité et à la quantité des vitamines et éléments minéraux qu'il contient.
D'une façon générale vous pouvez adapter vos recettes familiales en remplaçant les légumes verts (épinard, oseille, bette) par des orties. Il existe de multiples variantes de soupes aux orties. Voici une recette :
En premier il faut cueillir les orties. Les vraies, celles qui piquent. Celle que l'on appelle « ortie blanche » (qui ne pique pas) fait partie de la famille des labiées. C'est le lamier. De préférence loin des champs et des routes, et muni de gants, cueillir le bouquet de feuilles terminales des orties. C'est là que la plante stocke tous ses bons éléments nutritifs.
Ingrédients pour 4 à 6 personnes : 150 gr d'orties,1 oignon, 1 gousse d'ail,1 belle pomme de terre et crème fraîche (pour les plus gourmands).
Laver les jeunes pousses. Faire revenir oignons et ail dans un peu d'huile, verser les orties grossièrement hachées, faire fondre. Ajouter la pomme de terre émincée, couvrir juste d'eau, sel, poivre et laisser cuire 15 mn. Mixer le tout et déguster chaud avec une noisette de crème.
Variantes : remplacer la pomme de terre par des courgettes ; mettre quelques pétales de coquelicot juste avant de mixer. Bon appétit !

Odile Lechevallier

La famille Hubert compte une nouvelle génération depuis le 5 février 2010 en la personne de Briac Lepaisant. C'est, pour nous tous, un immense bonheur, que Laetitia et William en soient remerciés.

Françoise Hubert

AU REVOIR SERGE

Serge MORON nous a quittés, accidentellement, au cours du 1er trimestre 2010. Très connu et apprécié des Villarons, il a été pendant de nombreuses années facteur à Villiers-Sous-Grez. Il était également membre actif de l'Amicale Villaronne, dont il fut trésorier pendant 3 ans. C'était aussi un cycliste passionné. Les Villarons se souviendront de Serge MORON en tant que personne active dans notre village.

Roger Magert





La biodiversité, c'est la vie !

Pendant que nous regardons les informations sur les désastres environnementaux dans lesquels le monde naturel et la vie sauvage sont presque toujours les victimes, nous pouvons nous interroger sur ce qu'il conviendrait de faire pour agir sur les évènements. Pour nous aider à nous sentir concernés, les Nations Unies ont déclaré 2010 Année Internationale de la Biodiversité.

Habitants d'une commune rurale, ce mot de biodiversité nous parle car nous la rencontrons tous les jours dans notre travail, nos loisirs, nos déplacements ou notre jardin. Les associations, la Commune, le Parc du Gâtinais français et la Région, chacun à son niveau propose des actions pour enrayer sa perte. Des associations et leurs adhérents luttent contre les espèces invasives animales et végétales. Les phénomènes d'invasion biologique sont considérés par l'ONU comme une des principales causes de régression de la biodiversité.

Dans leur milieu d'origine, ces espèces étaient régulées par leur milieu ce qui contenait leur développement. Transportées hors de leur milieu, soit elles n'étaient pas équipées pour s'adapter et elles ont disparu, soit elles ont prospéré. Sans prédateurs naturels, elles ont proliféré au détriment des espèces locales moins vigoureuses. Il est essentiel de ne pas les favoriser (voir plus bas).

Le Parc et la Région s'intéressent particulièrement à la protection des chouettes, chauve-souris, hirondelles, petits mammifères…en proposant des méthodes dont chacun d'entre nous peut s'inspirer pour préserver leurs habitats qui disparaissent lors des travaux sur les bâtiments. Elles consistent à garder des anfractuosités entre les pierres, maintenir ouverts les clochers et les combles des bâtiments communaux, utiliser du borax pour traiter les charpentes, conserver les vieux arbres à cavités, planter des haies d'essences locales variées…

Le Parc, la Région, l'Etat avec le Grenelle de l'Environnement et l'Europe s'intéressent à la réduction de la perte de la biodiversité et à la fragmentation des milieux en travaillant à la restauration des continuités écologiques par la création de la Trame Verte et Bleue (TVB) point de départ d'un Schéma régional de cohérence écologique qui sera intégré dans les documents d'urbanisme. La Trame bleue ne nous concernera pas directement puisque Villiers n'a pas de cours d'eau. Cependant prendre soin de la nappe phréatique devient impératif. À cet effet, la Commune a commencé à mettre en œuvre la gestion différenciée des espaces communaux en n'utilisant plus de produits chimiques pour le désherbage. Elle s'appuie pour ce faire sur le guide édité par NatureParif et conçu par l'Association des Naturalistes du Val de Loing (ANVL). Il fait le tour des problématiques et proposent des réponses différenciées et des outils. Dont par exemple une liste très longue des espèces à éviter de semer ou planter. Il est téléchargeable gratuitement par fiches sur le site www.natureparif.fr - rubrique « Publications ».

Plus près de nous, du 25 avril au 17 mai, dans l'annexe du Foyer rural, l'exposition *Zéro pesticide dans nos villages* présentera en 16 panneaux dessinés style BD, l'impact des pesticides sur l'homme, les conséquences des pesticides sur l'environnement **ET** les alternatives aux pesticides. Une petite phrase en forme de conclusion : « ***L'avenir de la nature est notre avenir*** »

Katherine Moussaud

Ce Qui S'est Passé

LE JARDINAGE RAISONNÉ®

Jean-Marc Muller a donné une conférence sur ce thème le 2 février 2010 au foyer. Voici les grandes lignes qu'il a développées.

Je jardine depuis 30 ans à Larchant, mon potager couvre actuellement environ 800 m². Depuis une vingtaine d'année, je cultive en bio avec des résultats plus que satisfaisants.
Je ne suis pas diplômé d'une école d'horticulture ni titulaire de diplômes en bio ou en environnement. Mes compétences restent du domaine du vécu, de l'observation et de la pratique. Je ne vais donc pas vous livrer un cours magistral...et nous nous réserverons un moment d'échange en fin d'exposé.
Je suis ici en tant que bénévole de l'association JARDINOT (le Jardin du Cheminot). Cette association qui regroupe environ 60 000 adhérents jardiniers a décidé de s'engager pour inciter à un jardinage plus propre, plus durable, plus en respect de la protection de l'environnement tant pour les personnes que pour la faune et la flore...Cette association a rédigé la CHARTE DE JARDINOT, un premier pas vers le respect de l'environnement. Que nous dit cette charte ?

*« **Raisonner** » : faire usage de sa raison. « Raison » : ce qui permet à l'homme de connaître, de juger et d'agir.*
Le Jardinage raisonné® correspond à une démarche globale. Il vise à renforcer les impacts positifs des pratiques horticoles et à en **réduire les effets négatifs sur notre environnement**. Le Jardinage raisonné® consiste en la mise en œuvre, par le jardinier, de moyens techniques et de pratiques horticoles conformes au respect des principes que nous allons maintenant évoquer. Elle s'applique sur l'ensemble des cultures d'amateur aussi bien dans le potager, le verger et le jardin d'agrément que sur le balcon, la terrasse ou la véranda.

Cette Charte est construite autour de 10 points forts, 10 principes qui portent sur le respect de l'environnement, la maîtrise des risques sanitaires, la santé et la sécurité pour nous comme pour la faune et la flore environnante, pour aujourd'hui et pour demain.
Ces 10 principes sont :

1. Connaître son terroir, son sol et son environnement.
2. S'informer sur les bonnes pratiques de jardinage.
3. Privilégier la prévention et utiliser les produits seulement si nécessaire et d'une façon justifiée et appropriée.
4. Maîtriser et utiliser des produits phytosanitaires homologués jardin, dans le respect de leurs préconisations d'utilisation.
5. Gérer d'une façon économe et équilibrée les ressources en eau.
6. Gérer et valoriser les déchets : emballages des produits utilisés, déchets verts, compostage.
7. Tenir à jour un cahier de jardin : traitements, rotations, associations et résultats des cultures.
8. Contribuer à la protection des paysages et à la diversité biologique (haies champêtres, protection des auxiliaires, légumes oubliés).
9. Adopter une attitude citoyenne et respectueuse des règlementations en vigueur.
10. Partager avec son entourage le jardinage raisonné®, qui est le fruit d'une prise de conscience.

J'espère vous avoir convaincu de mettre en place progressivement les principes d'un jardinage raisonné. Ces mesures simples vous apporteront de nombreuses satisfactions :
- un jardin naturel, en pleine forme, qui vous donnera des produits sains ;
- remplacer certaines interventions fastidieuses comme les traitements par une observation plus attentive de votre jardin : en somme observer et laisser faire, au lieu de travailler. Mais toujours intervenir à bon escient.
- faire des économies, grâce à la réduction des traitements, engrais et consommation d'eau.
Bref, le jardinage raisonné®, c'est bon pour l'environnement, votre santé, votre porte-monnaie et votre épanouissement. Pour plus de renseignements, consulter les sites : www.jardinot.fr pour l'association et www.semaille.com pour les graines

Jean-Marc Muller

BOURSE AUX PLANTES

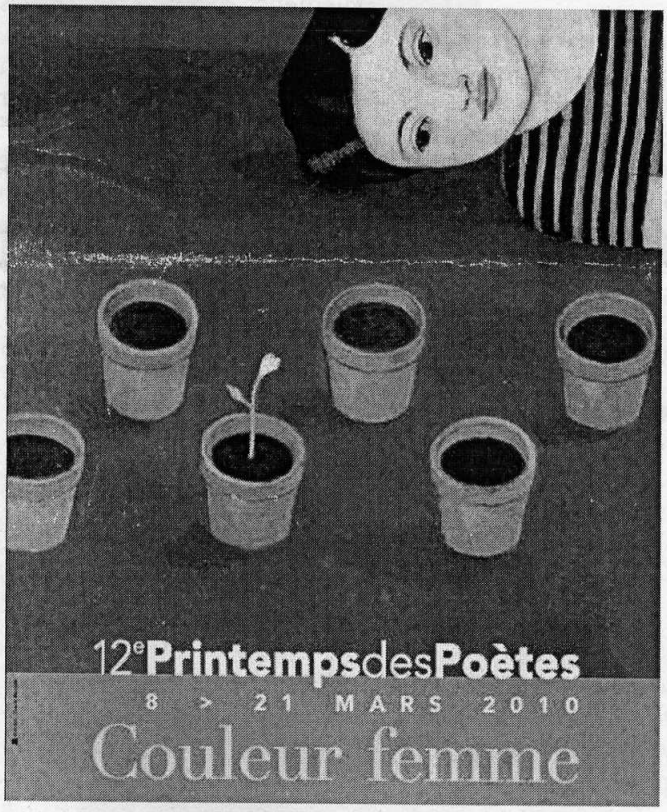
Le 14 mars, au Foyer rural, le printemps montrait timidement le bout de son nez : oeillets de poète, pieds de laurier, if, oca du Pérou, vitelotte, reines-marguerite, oignons de lys, haricots d'Espagne... et bien d'autres plantes et graines qui ont fait le bonheur des villarons, amateurs de jardins. Un vrai plaisir que l'Amicale Villaronne renouvellera certainement en automne.



12ème printemps des poètes à Villiers-sous-Grez

DE VILLARONNE EN VILLARONS

L'Amicale Villaronne, aux multiples visages et loisirs, change au gré des saisons de plaisirs culturels. La poésie, heureusement, ne revêt pas obligatoirement un habit austère, au col empesé, pour dire des choses si profondes qu'on n'en voit jamais le fond. Elle peut être violente, drôle, rêveuse, tragique, amoureuse, résistante avec, pourtant, la légèreté qu'il faut pour tenir sur un fil, au-dessus du vide et, d'en haut, voir et dire les choses autrement. Elle peut aussi être un jeu ; jeu de mots, jeu de rôles, jeu de cache-cache. Pour ce 12ème Printemps des Poètes à Villiers « Couleur femme », ce fut un jeu de dames.



La quarantaine de Villarons (que ce mot sonne bien : moitié vie moitié larrons !) s'est réunie le 14 mars dans la salle des mariages pour célébrer, avec d'autres invités, les noces du désir poétique et de ces femmes qui ont laissé au long de l'Histoire la trace écrite de leurs combats, de leurs amours, de leurs questions : les « Louise », Louise Labbé, Louise Michel, Louise de Vilmorin et beaucoup d'autres dont Anna de Noailles, Hélène Cadou, Andrée Chédid, Annie Salager, Liliane Giraudon, Aurélye Perrette…
Chacune et chacun y est allé de son poème, les styles et les époques se croisant entre les verres de cidre et les alexandrins, parmi les vers libres et le cake au jambon. Et puis, pour rire avec les mots, nous avons joué au « jeu du mot inventé » : quelqu'un lance un mot qui a pour devoir de ne ressembler à aucun mot existant. Chacun l'écrit comme il l'entend, le met au masculin, au féminin, le qualifie de nom commun ou de nom propre. On écrit ce que ce mot évoque, ce n'est pas un concours littéraire. On peut écrire long, court, sérieux, idiot, rigolo, réfléchi. Tous les goûts sont permis. On ramasse les copies et quelqu'un lit à haute voix. Quelques extraits sur deux mots de ce jour-là « grasbouille » et « gépalémo » (écrits comme ça ou autrement) :

Crasbouille :
Crasbouille se chatouille quand il tombe des nouilles sur le pays de Gribouille,
les veilles de grande bafouille.
Après quoi, il plie bagage et regagne, bien sage, sa zone de pâturage.

Scrasbouille :
Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?
Même Heiddeger n'a pas vraiment trouvé.
Alors, je cherche. Je cherche. Je cherche.

Crazebouille :
Ce n'est pas un casse-couilles.
Ce n'est pas un écrase-merde.
Ce n'est pas une fille du Crazy Horse.
Non.
C'en est un qu'on a démoulé trop chaud.

Gépalémo :
Lors de la révolution française, il guillotina le verbe.

J'ai pas les mots :
Je suis sans voix mais je vois clair dans l'univers.

Gépalémo :
Vieil indien muet qui est à l'origine de la pierre philosophale.
Clémenceau disait : « la guerre est une chose trop sérieuse pour la laisser aux militaires ». On peut dire aussi « la poésie aime trop la liberté pour l'enfermer dans les livres. Rendez-vous au 13ème Printemps des poètes en 2011.

DE « BONNES NOUVELLES » EN BONNES NOUVELLES.

Clôturant pour cette année le cycle des personnages de « Derrière la façade » ou « raconter le monde autrement », Isa Mercure a repris ce samedi 3 avril à la bibliothèque son personnage de Béatrice tel qu'elle l'a joué à Fontainebleau dans la version « domicile ». Des habitué(e)s et quelques invités ont fait un très bon accueil à la performance sensible d'Isa, en présence de la vraie Béatrice dont le portrait filmé avait constitué, avec six autres, la matière théâtrale du spectacle du Théâtre du Barouf. S'en sont suivis des propos sur ce qu'est la vérité théâtrale comparée à la réalité de la « vraie vie » et comment le jeu de masques de la scène révèle parfois plus d'authenticité que le visage

que chacun(e) de nous présente aux autres et se fabrique à lui-même. En bref, le paradoxe du comédien, quoi !

n'hésitez pas à nous en faire part.
Prochain rendez-vous 2 octobre 2010 à 18 h 30.

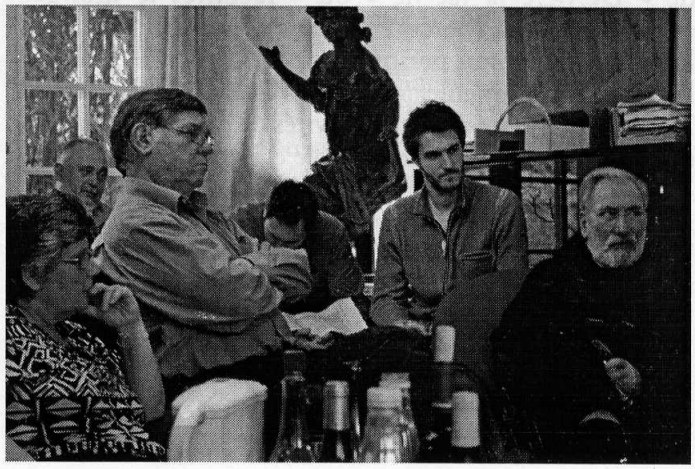


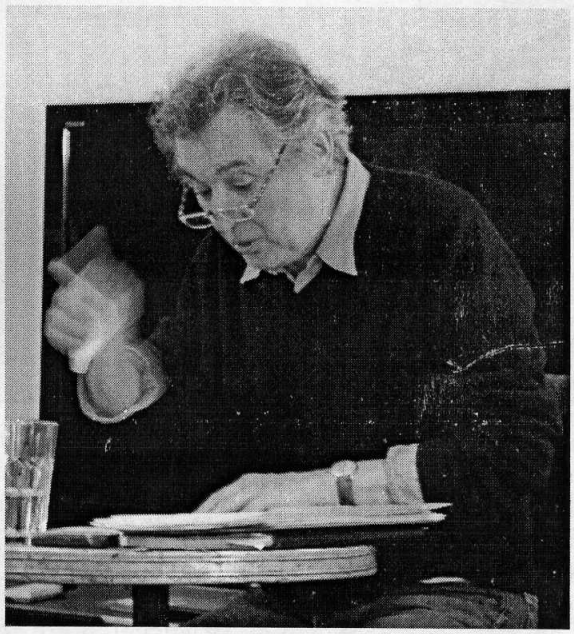
Sept acteurs du Théâtre du Barouf se sont donc relayés au cours de l'année pour partager le plaisir d'interprétations « à bout portant » dans l'intimité de la bibliothèque de Villiers. Selon le vœu majoritaire des personnes consultées, les « Bonnes nouvelles » reprendront la saison prochaine le 1er samedi de chaque mois, à 18h30, à la bibliothèque, d'octobre à avril, toujours avec des acteurs professionnels. Le thème retenu pour la série à venir sera « Correspondances ». Les idées ne manquent pas, tant d'auteurs ont échangé de ces correspondances mais si, sur ce thème, vous avez un souhait ou une suggestion,

DE BAROUF EN GRABUGE

La troupe théâtrale de Villiers « le Théâtre du Grabuge » s'est réunie le 28 mars pour la lecture de son prochain spectacle : « Zoo », une comédie située dans le cadre d'un tribunal anglais des années 70 et écrite par Vercors, auteur de pièces et romans dont le célèbre *Silence de la mer*. La pièce comporte de nombreux personnages qui siègent au tribunal ou défilent à la barre sous les trais de 21 comédiens, majoritairement Villaron(e)s mais venus également d'autres localités de Seine-et-Marne. Pour sa 12ème création à Villiers, le Théâtre du Grabuge, toujours sous la direction artistique d'Isa Mercure et Gilles Guillot présentera sur scène ses « sociétaires » et ses nouveaux acteurs : Nati et Gérard Colas, Michèle et Philippe Ferré, Marinette Boulleray, Françoise Hubert, Laetitia Hubert, Christian Morazzani, Arthur Guillot, François Gille, Guillaume Chapet, Michel Union, Géard Loze, Pierre Champion, Bernard Leschier, Anne-Marie Thibaut, Jacqueline Chevalier, Sébastien Bourdellot, Perrine Dezulier, Barbara Karaouzene...







Comédie judiciaire, philosophique, morale et drolatique, *Zoo* a été saluée lors de sa création et des représentations au Théâtre de la Ville comme une réussite décapante sur le thème insolite « où finit la bête ? où commence l'homme ? ». Rendez-vous en 2011 après plusieurs mois de répétitions pour 5 représentations à Villiers.

Gilles Guillot

Soirée iQuizz

Vendredi 19 mars, une cinquantaine de Villarons se sont retrouvés au foyer rural pour participer à une soirée jeu organisée par la commission jeunesse et sport. La soirée s'articulait autour d'un jeu en équipes, basé sur des quizz de jeux célèbres tel que le *trivial pursuit*, le *taboo*, le «*dessiné c'est gagné* ... La bonne ambiance a rassemblé des joueurs allant de 12 à 50 ans, le tout animé par Bernard Darré, tel un grand jeu télévisé. De prochaines éditions sont à prévoir !





SCÈNES RURALES : BONNAFÉ BON EFFET

Personne n'a regretté d'être venu à la représentation de « L'Oral et Hardi » le 21 mars dernier. Pourtant vous étiez nombreux, nous avons explosé la jauge prévue par Act'Art pour notre foyer Jean-Louis Garban (remplissage à 114 % !).

Bien sûr il y a eu une performance d'acteur époustouflante dans la forme avec un texte d'une densité rare réclamant souvent un débit volontairement rapide. Le public a montré à cette occasion une attention et une réactivité rares qui n'ont pas laissé l'unique acteur Jacques Bonnafé indifférent comme il me l'a confié après le spectacle. Mais il y a eu aussi du fond, un message : jouissez, soyez vous-mêmes, assumez-vous, allez jusqu'au bout. La gaieté était au rendez-vous et perceptible autour de la table du buffet où spectateurs et acteur ont conversé à bâton rompu.

Le calendrier est ainsi fait que le 24 notre scène « Entre Champs et Hauts Bois » avait sa réunion de programmation .pour la saison à venir. Le 23 un rapide tour de table de la commission Animation et Culture a permis de sortir le choix de 3 spectacles parmi les 8 proposés pour notre village. Dès que nous saurons lequel viendra chez nous, vous en serez informés. Une bonne nouvelle, La-Chapelle-La-Reine rejoint notre scène. Par contre Nanteau s'en va et Guercheville a critiqué la programmation. D'autres se sont joints au mouvement, tout cela en sympathie et toute cordialité. En gros nous aimerions avoir un choix de genre plus vaste, des spectacles de qualité sur des sujets parfois austères comme proposés, mais aussi des spectacles décalés, familiaux et festifs qui réclament autant de qualités pour être bons même si ce n'est pas sur les mêmes critères. La discussion a été très riche et intéressante, un vrai partenariat entre les communes et Act'Art. La direction de cet organisme a pris bonne note de ces remarques et si rien ne peut être changé sur la programmation de 2010-2011, nous devrions voir une évolution dans les choix de la saison 2011-2012.

Yves Lechevallier

LA 2ÈME COURSE D'ENDURANCE

Elle a eu lieu samedi 27 et dimanche 28 mars à Villiers-sous-Grez, organisée par Endurance Équestre Fontainebleau.
Notre village a pu accueillir pendant ce week-end environ 170 cavaliers. Le temps n'était pas de la partie, mais il en aurait fallu plus pour gâcher et décourager ces cavaliers engagés sur la course.
De toute façon, le printemps était au rendez-vous grâce aux «Jardins de Provence», qui avaient si bien décoré le site. Les cavaliers ont trouvé, à l'unanimité, le tracé dans la forêt de Fontainebleau et des alentours de Villiers-sous-Grez, absolument magnifique. Ils sont tous impatients de retrouver la très sympathique et professionnelle équipe qui les a accueillie.
Je tiens, à cette occasion, à remercier et à féliciter toute l'équipe des bénévoles villarons, sans qui cette manifestation n'aurait pas eu ce succès. Un grand merci également à Madame Le Maire pour son soutien et sa présence lors de la remise des prix.
Villiers-sous-Grez, est devenu, désormais, un rendez-vous incontournable, dans le monde de l'Endurance Équestre. MERCI A TOUS !

William Armagnac

VOUS AVEZ DIT « DÉBARDAGE » !

En ce mardi 30 mars, se termine la première tranche de nettoyage de certaines parcelles du rocher Saint-Etienne.
- Et alors Quelle Nouvelle !
- Eh oui, c'est une nouvelle, car il faudra attendre l'année prochaine pour retrouver un tel chantier de débardage.
Nombreux ont été les visiteurs de ce chantier pas comme les autres, car il s'agissait de voir travailler, Alfred, Oliver et Honorine.
- Deux hommes et une femme pour débarder !
- Mais non, gros nigaud, il s'agit de chevaux de trait. Deux percherons et un comtois, ou deux percheronnes et une comtoise, peu importe, c'est leur travail magnifique qu'il fallait observer.
Obéissant aux commandes verbales de leur meneur : « droite, gauche, avance, arrête, recule etc.. », ils tiraient les fûts de pin avec facilité et les amenaient sur le chemin afin que les bûcherons les coupent. Le chariot une fois chargé de ces pièces d'un mètre, le cheval les acheminait vers le lieu de stockage derrière le stade sans aucune difficulté.
Calme, puissance peuvent caractériser ces superbes bêtes que nous n'avons plus l'habitude de voir dans nos villages.
Tous les enfants de l'école sont venus les voir, et beaucoup de Villarons et Villaronnes également.
Il reste maintenant un grand bûcher dans la petite clairière derrière le stade. Ce bois est à la disposition des habitants du village.
Toute l'équipe, Christine, Jean-Baptiste, Léo, Vivien et Nicolas, revient l'an prochain pour nettoyer la pente du stade et une partie du bois compris entre le chemin du haut et du bas du Rocher. Le restant, le plus difficile, de la route de Larchant à la grotte du Curé sera fait en 2012 et enfin nous retrouverons le site du Rocher Saint-Etienne comme nous aurions toujours dû le connaître.

Pierre Champion et Yves Lechevallier associés.



COURSE AUX ŒUFS

La météo avait prévu le pire, nous n'avons pas eu le meilleur mais l'acceptable.
Les enfants et leurs parents se sont retrouvés sur le Larry vers 14 h 30, sous le soleil, pour partir à la recherche des « balises ».
Qu'est-ce qu'une balise ? C'est un objet d'environ 15 cm composé d'un dispositif de repérage orange et blanc et d'une pince à poinçonner. C'est notre championne locale de course d'orientation, Sandra Olivier, qui les avait mises à disposition et qui avait également conçu les cartes de repérage et toute la partie technique de l'animation.
Munis d'une carte, pour les plus grands, d'une photo, pour les plus petits, les enfants devaient repérer aux abords du stade un des points où était disposée une des fameuses balises. Après avoir poinçonné sa fiche individuelle, chaque concurrent revenait au départ pour remplir son sac d'un œuf en chocolat et échanger ses documents contre d'autres permettant une nouvelle recherche. Le nombre et l'éloignement des balises permettaient de disperser les concurrents sur tout le

terrain de jeu. Pour faire « carton plein » il fallait ainsi relever onze défis successifs. Mais le ciel n'en avait pas décidé ainsi et, vers 15 h 30, même les plus rapides ont dû rejoindre le foyer rural, sans avoir terminé l'épreuve, sous une forte averse de grêlons, moins gros que des œufs en chocolat, heureusement !
Là, tout était prévu pour le réconfort par l'équipe de l'Amicale villaronne : chocolat chaud, jus de fruits, brioches, une maman avait même préparé un gâteau (merci à elle).
Toute la petite troupe a pu se restaurer après avoir bien couru et, ce qui n'a pas été mangé sur place, a été ajouté dans les sacs au butin de Pâques déjà récolté sur terrain.
Toutes les familles semblant séduites par la formule, l'Amicale villaronne espère pouvoir reconduire l'expérience l'an prochain.

Nati Colas et Françoise Hubert





Nettoyage de printemps 2010

Samedi 10 avril a eu lieu le nettoyage des alentours du village.
Les bénévoles ont arpenté les berges des routes environnantes, ramassant des détritus plus ou moins encombrants.
Voilà un bel exemple de solidarité : nettoyer la nature que certains n'hésitent pas à salir.
Un grand bravo et un grand merci aux participants.

M. Permanyer



Evènements à Venir

L'AMICALE VILLARONNE

Ce début d'année a déjà vu plusieurs manifestations :
- le 16 février, nous avons fêté Mardi Gras : les petits s'en sont donné à cœur joie autour des traditionnelles crêpes ; il y avait beaucoup de déguisements, des princesses et des cavaliers, des abeilles et des pirates, et même Harry Potter était là.
- le dimanche de Pâques, la Chasse aux Œufs suivie d'un goûter au foyer a eu un beau succès, même si nous avons dû affronter la grêle et l'orage.
- et samedi, nous avons eu notre Loto de Printemps.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous le dimanche 2 mai pour la Brocante, et surtout, réservez votre week-end des 8 et 9 mai pour le Salon du Livre, où des auteurs connus et moins connus viendront pour vous présenter leurs ouvrages.

LA BRANCHE NATURE DE L'AMICALE VILLARONNE VOUS INVITE

Le samedi 8 mai 2010, nous retrouverons Michel Arluison, botaniste et Gabriel Carlier, spécialiste des lichens de l'Association des Naturalistes du Val de Loing et du Massif de Fontainebleau qui nous ont fait découvrir, en juin 2009, les plantes du Rocher de la Vignette et la « plage » de Villiers !

Le thème de la sortie 2010 sera « Les Lichens ».
Les lieux de découvertes seront :
de 10 h à 13 h : les murs de l'église pour les Lichens et le Rocher Saint- Etienne en ZNIEFF**
l'après-midi : le Rocher de la Vignette.
Rendez-vous à 10 h sur le parvis de l'église avec le pique-nique.

En souhaitant vous retrouver nombreux de 7 à 97 ans pour cette sortie qui nous permettra de découvrir la biodiversité de notre environnement,

Katherine Moussaud pour La Branche Nature

**ZNIEFF ??

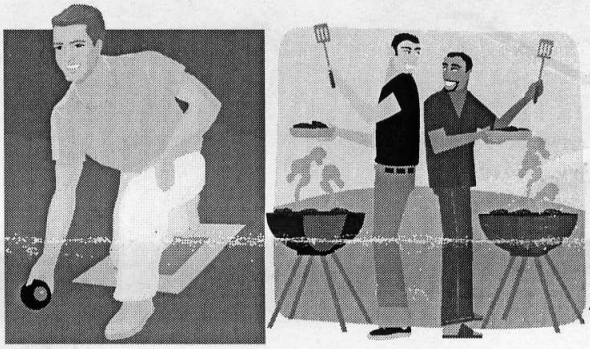
L'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) est un programme initié par le ministère en charge de l'environnement et lancé en 1982 par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Il correspond au recensement d'espaces naturels terrestres remarquables dans les vingt-deux régions métropolitaines ainsi que les DOM. On distingue deux catégories de zones :

Les **ZNIEFF de type I**, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ;

Les **ZNIEFF de type II** sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

Les espèces rares qui ont permis au Rocher Saint-Etienne d'être« labellisé ZNIEFF II » sont le Peucédan de montagne, la Cotonnière naine, le Gobemouche noir et le Pic noir.

LE COQ CHANTANT

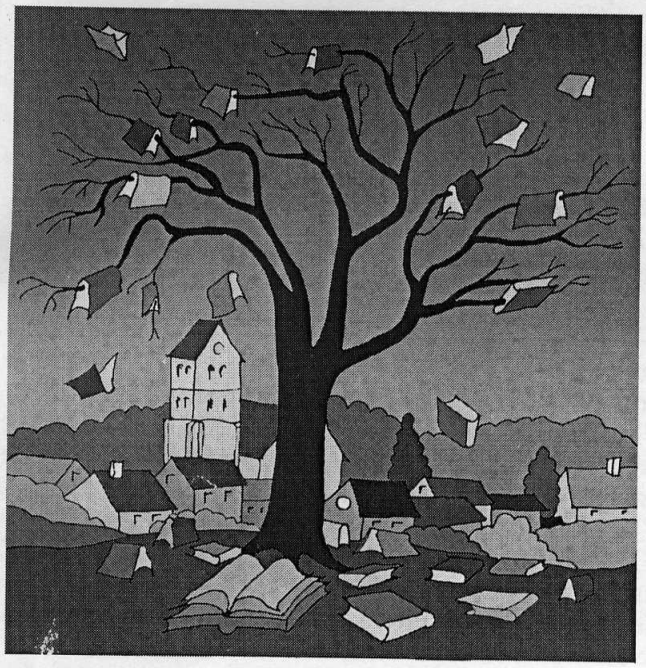


Le Coq chantant organise le dimanche 9 mai une journée champêtre au stade de Villiers. Celle-ci débutera le matin à partir de 10 h 30 par des animations de plein air qui se dérouleront tout au long de la journée. Le midi, un barbecue géant vous sera proposé accompagné de salades, frites, dessert et boissons comprises.
Des récompenses seront attribuées aux vainqueurs des différentes activités de plein air. Chaque participant peut arriver à tout moment de la journée pour les animations.
En vous souhaitant nombreux, et en espérant que le soleil soit au rendez-vous pour cette agréable journée !

La chorale « A Travers Chants »

a le plaisir de vous proposer
un concert le samedi 29 mai à 20 h 45 à l'église de Villiers.
Le programme, axé sur la musique religieuse, est articulé autour du (célèbre !) requiem de Gabriel Fauré. Vous pourrez entendre également d'autres œuvres de Fauré ainsi que de Jean-Sébastien Bach, Antonin Dvorak et Félix Mendelssohn.
La chorale, accompagnée par Laurence Leroy au piano et Isabelle Rettagliatti au violoncelle sera dirigée par Bernard Leroy.
Prix des places : 10 € et 8 € (tarif réduit)

2ème SALON DU LIVRE *Jean-Paul Clément*



La municipalité de Villiers-sous-Grez et l'Amicale villaronne organisent conjointement le deuxième Salon du livre les samedi 8 et dimanche 9 mai 2010 de 10 h à 18 h au foyer rural Jean-Louis Garban de Villiers. Les librairies « Michel » et « Nénuphar » de Fontainebleau tiendront chacune un stand proposant les livres des auteurs qui nous feront le plaisir d'être présents à cette manifestation. Cette fête du livre comptera, cette année de nombreux talents qui s'expriment dans les disciplines les plus diverses : romans, théâtre, cuisine, illustration, livres pour la jeunesse, bande dessinée, policiers, romans historiques, psychologie…

En voisin, Bernard Giraudeau devrait être présent pour la deuxième fois et dédicacer son dernier roman *Cher amour.* Catherine Dolto, que Villiers a applaudi récemment dans *La conférence* avec Emma la clown, nous donnera à voir, à travers ses ouvrages pour la jeunesse, son approche intelligente et sensible. Rémi De Vos, un des auteurs de théâtre les plus en vue, souvent représenté, notamment au Théâtre du Rond-point (et dont sa première pièce *Débrayage* a été jouée à Villiers par le Théâtre du Grabuge et à Fontainebleau par le Théâtre du Barouf) signera ses pièces. Philippe Madral, connu également pour ses scénarios – dernièrement *L'affaire Ben Barka* et *Camus* – sera accompagné de François Migeat, cinéaste et romancier. Ils ont écrit ensemble deux romans historiques. Pour la BD, le Salon de Villiers aura la joie d'accueillir Franck Bonnet ; pour la cuisine Arlette Sirot ; pour leurs romans Gilles Lamberton, Catherine Armessen. Elisabeth Joly nous parlera en images du massif de Fontainebleau. Les éditions pour la jeunesse seront très bien représentées par Magdalena Guirao Julien, Jacques Delval et Marie-Hélène Delval, André-René Chaussis et pour les illustrations : Carole Pistinier et Elsa Oriol… Et puis, nous aurons un « écrivain des autres » avec Thérèse Bardaine.

En 2007, Jean-Paul Clément, qui nous a quittés depuis, avait eu la formidable ambition de créer ce Salon du Livre à Villiers. Beaucoup étaient sceptiques quant à la faisabilité de ce projet dans notre petite commune mais ce fut un grand succès. Nous avons mis deux ans et demi avant d'oser relever le flambeau, voilà qui est fait et nous espérons que cette deuxième édition qui portera le nom de *Salon du Livre Jean-Paul Clément* saura réjouir les visiteurs.

Un verre de l'amitié sera offert le samedi à 18h

Isa Mercure

Le Club des aînés

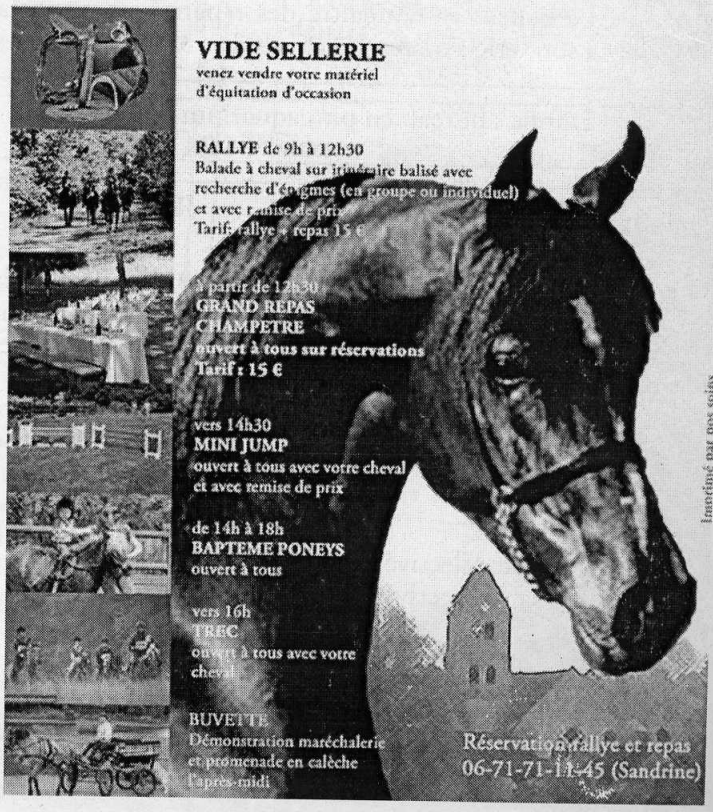
Le club des aînés de Villiers organise, pour ses membres, le 20 mai 2010, un déjeuner à la Chèvrerie de Nanteau-sur-Essonne suivi d'une visite au Conservatoire national des plantes à parfum médicinales et aromatiques de Milly la Forêt.

2ème FETE DU CHEVAL à Villiers-sous-Grez

Route de Bourron-Marlotte (face aux tennis)

Organisée par Endurance Equestre Fontainebleau et la ville de Villiers-sous-Grez

le 1er mai 2010



Nos joies nos peines

Bienvenue à Rose Mélissa Marie BOOS--TINOT née le 28 février et
à Luna DOIZON née le 2 mars 2010.
Félicitations aux parents.

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès de Madame Renée RODDES le 1er février,
de Madame Odette THOUS le 24 février
et de Madame Josette HUGUET le 28 mars.
Nos pensées vont à leur famille et aux proches.

CONDUITE DES SENIORS, RESTEZ MOBILES

L'association Prévention routière organise, à l'intention des seniors, des stages de remise à niveau. L'objectif est de rester mobile le plus longtemps possible en réduisant au minimum les risques d'accidents. Ce stage de quelques heures aborde les différents aspects de la conduite chez les seniors en six points.
1°) Quelques chiffres : on constate que le pourcentage d'accidents chez les seniors est bien moins élevé que chez les jeunes conducteurs, contrairement à une idée reçue assez répandue.
2°) Analyse d'accident typiques pour mettre en évidence les causes et les moyens de les éviter.
3°) Code et infrastructures : remise à niveau des connaissances du code de la route et façon de conduire dans certaines situations plus délicates.
4°) Santé et conduite : comment pallier la baisse de certaines facultés, être vigilants aux facteurs de risques.
5°) Équipement du véhicule : conseils techniques
6°) Mobilité : questions relatives à la mobilité des seniors.
Ces stages peuvent être organisés par les mairies ou les associations, sont payants, animés par un bénévole de l'association Prévention routière qui se déplace dans les communes du département pour 15 à 20 stagiaires.
Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez contacter la mairie. Un stage sera organisé par le CCAS s'il y a un nombre suffisant de participants.

Les admissions à l'école maternelle se feront auprès de Mme Henno, directrice, du 17 au 21 mai 2010 de 16 h 30 à 17 h 30. Il est indispensable de vous rendre d'abord en mairie pour obtenir un certificat d'inscription. Merci de vous munir d'un certificat médical, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Les cloches de l'église de notre village ne sonnent plus. Le mécanisme est en panne. Le beffroi va connaître des réparations importantes dans les mois à venir. La sonnerie sera remise en service après ces travaux.

Donne : bureau en pin, aquarium équipé (L 60, H 40, P 35) :
tel 01 64 24 26 71.

Agenda

Conseil Municipal

17/05 Réunion du conseil
29/06 Réunion du conseil

Pratique

21/04 Collecte sélective
05/05 Collecte sélective
19/05 Collecte sélective
02/06 Collecte sélective

Recréatif

01/05 Fête du cheval - Association Endurance Equestre Fontainebleau
02/05 Brocante de l'Amicale Villaronne
08/05 17h Raconte moi des histoires
08/05-09/05 Salon du livre
08/05 Sortie Branche Nature
09/05 Course Cycliste
09/05 Journée champêtre - Le Coq Chantant
20/05 Sortie club des aînés
29/05 Concert de la chorale de Villiers
29/05 Soirée dansante - Rock'n Salsa
05/06 17h Raconte moi des histoires

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

samedi de 17h à 19h sauf vacances scolaires

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredis**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en-Bière, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45